



Une visite en Gironde inspirante à plusieurs égards ©DR

Projet Erasmus : en quête de bonnes pratiques à Bordeaux

ARNAUD MICHEL

En octobre dernier, des représentants du SeGEC, de 3 écoles fondamentales (Notre-Dame Immaculée et Servites de Marie à Bruxelles, Collège Saint-Étienne Fondamental à Court-Saint-Étienne), de 3 écoles secondaires (Lycée Maria Assumpta à Bruxelles, Collège des Hayeffes à Mont-Saint-Guibert, Collège Saint-Étienne Secondaire) et du CEFA de Court-Saint-Étienne ont pris part à un projet de mobilité internationale Erasmus à Bordeaux, à l'initiative de la DDEC française, la Direction de l'Enseignement catholique de Gironde. Cette dernière anime un réseau de 73 établissements pour 38.000 élèves.

Ce séjour à Bordeaux était la seconde partie de l'échange. En mars dernier, 8 collègues d'écoles, collèges et lycées de Gironde avaient été reçus en Belgique lors d'une semaine de mobilité. Ces quelques jours ont permis de relever, durant des visites d'établissements girondins, quelques pépites mises en place dans l'enseignement de nos voisins français.

Marie-Louise Vanesse, directrice du lycée Maria Assumpta de Laeken, a particulièrement été attirée par l'inclusion et l'attention portée aux enfants à besoins spécifiques. « J'ai été impressionnée par ce qui était mis en place à l'école Saint-Jean de Pauillac. C'est une petite école en milieu rural, avec un niveau socio-économique assez bas. La directrice a mobilisé ses équipes avec une éducatrice qui centralise toutes les demandes d'aménagements. »

Jusqu'à 35 élèves

En France, le cadre légal des aménagements raisonnables est très différent. « C'est grâce à la volonté de la direction. Il y a moins d'encadrement que chez nous mais ils arrivent à mettre en place beaucoup de choses. J'ai pu

voir les tableaux montrant l'amélioration des résultats scolaires des enfants grâce à cet accompagnement différencié », poursuit Mme Vanesse. Avec une grande différence par rapport à l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles : la taille des classes. « Dans ce domaine-là, ils n'ont également pas les normes que nous avons. Des classes peuvent compter jusqu'à 35 élèves. »

De son côté, Fabienne Tinant, coordinatrice du Centre d'Éducation et de Formation en Alternance (CEFA) de Court-Saint-Étienne, puise de l'inspiration dans l'équivalent français des CEFA, les Centres de Formation d'Apprentis (CFA). « Nous avons visité un CFA hors les murs. Le siège se situe dans un diocèse et est donc à équidistance des établissements. Cette centralisation permet de coordonner l'ensemble des établissements, notamment en matière de signature des contrats, de communication. Avoir une vue d'ensemble permet de mieux venir en soutien des établissements, de mieux faire connaître l'offre. »

Une autre différence avec ce qu'il se fait en Fédération Wallonie-Bruxelles se situe au niveau du parcours possible pour l'apprenant. « En France, cela va de l'équivalent de la 4^e secondaire jusqu'au BAC+2, et pas uniquement durant le secondaire. Cette différence permet d'envisager un parcours de formation. L'image de ce type d'enseignement est également tout autre. »

D'autres sujets ont également attiré l'œil de notre délégation, au bénéfice tant des équipes enseignantes que des élèves : climat scolaire, bâti, pratiques de différenciation et de renforcement de l'orientation, tronc commun et application du management participatif dans une école...

Nul doute que de nouveaux projets Erasmus verront le jour prochainement et que le SeGEC pourra ainsi renforcer son rôle de partenaire actif pour l'enseignement sur la scène internationale. ■